



Fiche technique N° LA3253

07-02-2018

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

PLÂTRE ET DÉRIVÉS :

APRES IMPRESSION

BOIS ET DERIVES :

APRES IMPRESSION

ANCIENNES MAÇONNERIES

ANCIENNES PEINTURES :

HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

TWINMAT

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches

INTÉRIEUR

8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches.

Formulée à base d'huile végétale gélifiée en phase solvant. (Solvant désaromatisé)

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 2b

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (sur anciennes peintures, anciennes maçonneries et sur plâtre et dérivés – bois et dérivés après sous-couche)

Qualités dominantes :

- Son aspect "mat profond" en finition est particulièrement bien adaptée pour la décoration des plafonds.
- Camoufle efficacement les taches de gras, de suie, de nicotine et d'humidité grâce à ses qualités d'opacité élevée et à la présence de son liant spécifique.
- Permet de recouvrir directement les anciens badigeons.
- Grande facilité d'application.
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support).



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat profond
- **Matériel :** Brosse (pour les encadrements), Rouleau ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX®
- **Conditionnement :** 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,40 à 1,50
- **Extrait sec (pondéral) :** 65 à 69 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds poreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés)** : appliquer en impression **VISAPRIM**.
 - **Sur support ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille **VITFOND**.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur anciens badigeons en bon état** : appliquer directement TWINMAT.
- **Nous vous proposons deux types d'applications** :
 - 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage, au rouleau antigoutte ou au pistolet à raison de 8 à 10 m²/L.
 - 2) Application dite en "passes croisées" : appliquer une 1ère couche de TWINMAT au rouleau antigoutte ou au pistolet, à raison de 8 à 10 m²/L. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2e couche en croisant sur la 1ère couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015